



Qu'en est-il des éco-chèques?

*Afin de garantir que tous les travailleurs chez Carrefour puissent bénéficier d'éco-chèques, encore en 2009, le **Syndicat Libéral** a approuvé la CCT visant à transformer les éco-chèques en bons de valeurs.*

Il subsiste cependant des objections concernant la transformation d'un avantage sectoriel en bons de valeurs...

Une fois de plus, on incite les travailleurs à dépenser leur salaire chez leur employeur et le principe selon lequel un salarié a le droit de dépenser son argent où et comme il veut, continue de s'affaiblir.

*Le **Syndicat Libéral** va fortement réfléchir à ce qu'il y a lieu de faire avec les éco-chèques en 2010.*

Même en cas de transformation partielle, ce qui semble être la voie que prennent les négociations actuelles, on peut se poser des questions :

- ✚ Carrefour va intensifier l'emprise sur son personnel avec une « obligation » d'achats dans le magasin.*
- ✚ Même si ce sont des bons de réductions, Carrefour tirera profit de cette transformation. A notre sens, ce n'est pas un coût net équivalent pour Carrefour en tant qu'employeur, comme c'est le cas pour la majorité des employeurs belges.*

*Pour 2011, pour le **Syndicat Libéral**, il n'est pas possible de toucher à la proposition d'un système de carte d'achat avec réduction relative (de 20 % à 10 %) :*

- ✚ Ceci va à l'encontre de l'esprit des accords conclus :
 - Les bons d'achats sont apparus dans le cadre de la transformation d'un avantage équivalent. Pourquoi réduire de moitié cette équivalence ? Sans clarté, cette proposition est déloyale.**
- ✚ Une augmentation possible du plafond des achats, avec une diminution de 10 %, augmente également le montant total que le personnel doit dépenser dans le magasin. Il ne s'agit plus d'une simple bière... Les montants ici sont parfois de 700 euros par travailleur... (Qu'en est-il pour les travailleurs mariés par exemple ?)...*

Carrefour exige sans cesse plus de flexibilité sur le lieu de travail ainsi qu'à l'extérieur, mais est de moins en moins flexible et fait preuve de moins en moins de transparence quand il s'agit des rémunérations et d'autres indemnités socio-économiques. Au contraire : ici aussi le profit est au premier plan. Le Syndicat Libéral en est pleinement conscient !

CGSLB : La voie du bon sens